



Épalinges  
Commune

**EXTRAIT**

**du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 16 septembre 2025

Présidence : François Puricelli, Président

\* \* \*

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis n° 17/2025 de la Municipalité du 21.07.2025 ;
- entendu le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

1. d'adopter l'arrêté communal d'imposition à 64.5% pour l'année 2026, tel que présenté ;
2. de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'État.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 16 septembre 2025.

Le Président :

François Puricelli



La Secrétaire :

Fabienne Gheza